



Nancy le 12 juin 2019,

Après les visiteurs les envahisseurs !!!

«Ou comment les membres de droit du CHSCT sont qualifiés par le président d'envahisseurs. Envahir sa propre instance serait aussi saugrenu que supprimer ses propres services». En fait, nous n'avons pas eu la liberté de nos propos (reproduits ci-dessous) avant la tenue de la séance plénière. Pourtant, comme le préconise le DG dans son message disponible sur ULYSSE (la concertation, large et approfondie qui se déroulera jusqu'à l'automne, permettra à chacun de s'approprier le schéma proposé et de le faire évoluer s'il y a lieu. Cette concertation sera menée par votre directrice ou directeur, dans un esprit d'ouverture, avec vous, avec vos cadres et avec les représentants du personnel), il semble que monsieur Babeau n'ait pas l'esprit d'ouverture prôné par notre nouveau DG.

Nous avons quitté la salle inspirés par ce proverbe de Montaigne : «il n'est réplique si piquante que le mépris silencieux».

LETTRE OUVERTE AUX AGENTS DE LA DDFIP 54

Ce CHSCT aurait dû être placé sous le signe de la «géographie revisitée» à la sauce Meurthe et Moselle puisque nous avons demandé un rajout sur ce point à l'ordre du jour de ce CHSCT. Rajout que vous avez refusé. Le «plat de résistance» est donc servi et autant vous dire que nous ne le goûterons pas plus que nous n'avons apprécié vos «entrées» depuis plusieurs mois.

Comment ne pas fulminer quand, malgré notre rencontre du 11 juin, vous avez fourni un calendrier complet aux élus. Ajouté au fait que vous avez donné l'information à l'encadrement avant les personnels et les syndicats, ils y voient et nous avec, une nouvelle marque de mépris.

Sur la forme, NOUS dénonçons l'omerta qui a régné nationalement et localement depuis la présentation par le ministre de son projet de démantèlement de la DGFIP nommé «déconcentration de proximité».

Au plan national, seul, un CTR de début d'année a évoqué la «géographie revisitée» à mots très limités du DG de l'époque, sans aucune ouverture du moindre cycle de discussion. Au plan local, certains directeurs ont eu le courage de donner quelques informations. Mais la plupart se sont «loyalement» tus, vous en faites partie.

Le gouvernement ne peut valablement prendre le prétexte d'un contexte difficile, dans lequel sa responsabilité est clairement engagée, pour justifier ce silence.

Le mouvement dit des Gilets jaunes dans lequel l'injustice fiscale et sociale et le besoin d'un service public de proximité s'expriment et le «grand débat national» n'auront pas servi à grand-chose : le gouvernement maintient ses orientations et s'apprête à mettre en place un service public «low cost» qui, pour la DGFIP, est synonyme d'un affaiblissement inédit. Et ce, sans compter son attaque frontale contre la fonction publique et les fonctionnaires.

Les directeurs locaux, pas plus que l'ancien Directeur Général, ne peuvent valablement prendre le prétexte de la loyauté pour justifier leurs silences. D'abord parce qu'ils sont des fonctionnaires en charge avant tout d'une mission de service public et qu'à ce titre, la première des loyautés est celle qu'ils doivent aux citoyens. Ensuite, parce qu'ils sont des responsables en charge de personnels sous leur responsabilité et qu'à ce titre, la première des loyautés est celle de la vérité qu'ils devaient aux agents et à leurs

représentants sur leurs projets. Ce ne sera pas faute de l'avoir dit, crié et hurlé dans les réunions, rassemblements et manifestations durant des semaines. Mais, au plan national comme local, la seule loyauté que la «haute hiérarchie» ait exercée était d'ordre politique et non administratif comme il se devait. Cette stratégie du gouvernement, de la DG et des directions locales a entraîné opacité et inquiétudes des personnels quant à leur avenir professionnel et personnel. Cette période est des plus anxiogènes comme nous vous l'avons dit à maintes reprises et vous en portez la responsabilité.

Un avenir et une évolution préoccupantes des missions de la DGFIP.

La volonté d'externaliser, d'abandonner et réorienter ses missions est la pire des solutions. Si nul n'est pour l'immobilisme, puisque nous voulons justement améliorer le service public, la période nous amène à un constat récurrent : quand il faudrait engager une démarche globale de progrès du service public le pouvoir politique s'acharne à le déstructurer et l'affaiblir. Et il le fait avec des motifs fallacieux et une communication qui s'apparente à une «grande manipulation des esprits».

Une présence territoriale déjà très affaiblie de la DGFIP.

Dans son courrier du 9 mai, le ministre dit vouloir : «offrir un service humain de proximité en dépassant la forme traditionnelle de présence de la DGFIP». Solidaires Finances Publiques le revendique également, mais manifestement, les solutions divergent. Entre autres, il est pour le moins paradoxal de vouloir poursuivre les fermetures de trésoreries de proximité (notamment les trésoreries de 5 agents au plus) tout en affirmant qu'elles peuvent constituer «des lieux d'accueil des maisons France services». Car, si tel devait être le cas, il faudrait précisément maintenir les trésoreries (et leurs missions) qui accueilleraient, dans leurs murs ces entités, mais sans confusion des genres.

Une situation inquiétante pour les agents de la DGFIP.

Les agents de la DGFIP ont fait la démonstration de leur capacité à s'adapter, à apporter un service public de qualité et à faire face aux réformes de grande ampleur. C'est d'ailleurs principalement grâce à leur investissement, leur sens du service public et leur conscience professionnelle que la DGFIP peut encore se targuer d'être une administration de référence.

Pourtant, les pouvoirs politiques et de la «haute administration» n'ont cessé d'affaiblir la DGFIP et le sens de ses missions, conduisant ses agents à un niveau de mal être très préoccupant.

Une nécessaire reconnaissance des agents.

Dans son courrier, le Ministre, fait référence au dispositif d'accompagnement des mobilités en affirmant, qu'il n'y aura pas de mobilité forcée, ni de perte de rémunération. Or tel est déjà le cas du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice d'une part, et du régime indemnitaire d'autre part. Nous sommes évidemment ouverts à la discussion sur le rattrapage de ces pertes et sur l'instauration d'un mécanisme permettant de les éviter à l'avenir. Mais au fond, la question de la rémunération et particulièrement de la reconnaissance du travail des agents, ne saurait se cantonner à l'accompagnement des mobilités. Prétendre et faire cela est une provocation.

Bien évidemment, les nombreux sujets d'inquiétude et de mécontentement sont décuplés par l'impact potentiel de la réforme de la fonction publique dont la philosophie et les mesures qu'elle prévoit sont à l'opposé de ce dont les missions et les agents des finances publiques ont besoin. C'est la seule base valable d'un éventuel dialogue social local. Cependant, nous considérons que les éléments d'une concertation locale relèvent au préalable d'un cycle de discussion national qui reste à ouvrir. En effet, et l'attente du feu vert du ministre le démontre, c'est bien à Bercy que les décisions sont prises avant de l'être à Nancy ou ailleurs.

Le 11 juin, les organisations syndicales ont rencontré le nouveau directeur général, M.Fournel. Nous jugerons des réponses qu'il apportera à nos instances nationales. Mais nous considérons que nous sommes dans une administration d'intérêt général à caractère national qui implique que ce soit aux instances nationales de tracer le cadre général des discussions, sur des bases claires et communes qui n'ont vocation à s'adapter localement qu'à la lumière de quelques spécificités territoriales.

Au vu de ces éléments, les représentants de Solidaires Finances 54 et de la CGT Finances 54 boycotteront ce CHSCT.